

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

SARL LS Energies – Kerroch – Guern

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du lundi 3 août 2020 à 8h30 au mardi 1er septembre 2020 à 17h30** (soit pendant 4 semaines) en mairie de Guern portant sur la demande d'enregistrement présentée par la SARL LS Energies, dont le siège social est situé au lieu-dit « Kerroch » 56310 Guern, en vue d'exploiter une installation de méthanisation à cette même adresse.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 août 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de Guern – 4 rue de la Vallée – 56310 Guern, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au mardi 1er septembre 2020 à 17h30 :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Guern
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr